

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Pays de la Loire



Contribution du MEDEF Pays de la Loire
Au Projet LNDPL



Contribution du MEDEF Pays de la Loire au projet Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire (LNOBPL)

Le MEDEF Pays de la Loire a été consulté comme d'autres acteurs économiques du territoire sur le projet LNOBPL. Le MEDEF Pays de la Loire représente 13 branches professionnelles et 6 MEDEF territoriaux soit plus de 18 000 entreprises et plus de 635 000 salariés.

Le grand projet ferroviaire de liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire (LNOBPL) consiste à améliorer la performance des liaisons existantes sur les axes Nantes – Rennes – Bretagne Sud et Rennes – Brest, à l'horizon 2035 et au-delà. Ce grand projet ferroviaire s'inscrit en réponse à plusieurs enjeux de territoire, notamment aux besoins de mobilités à la fois longue distance et du quotidien et en cohérence avec l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Cette contribution s'inscrit en complément de la contribution du MEDEF Bretagne et du CESER Pays de la Loire

Il faut rappeler que le projet LNOBPL concerne principalement la Bretagne. Le MEDEF Pays de la Loire est, de fait, attentif à d'autres projets ferroviaires inscrits dans le contrat d'avenir signé le 8 février 2019 en compensation de l'abandon du projet Notre Dame des Landes pour permettre d'accélérer le désenclavement de la région et renforcer son attractivité.

Dans son livre blanc, « Nos priorités pour la Région Pays de la Loire » présenté en avril 2021 pour les élections régionales, le MEDEF Pays de la Loire rappelait (en complément de ses positions sur le SRADDET) que **notre région doit relever le défi d'un aménagement équilibré du territoire afin de conforter son attractivité.** Pour se faire, le MEDEF proposait de d'adapter les axes de mobilité physique au regard de l'évolution des flux (périphérique nantais, franchissement de la Loire, hinterland du Grand Port Maritime Nantes St Nazaire) et de muscler d'urgence les infrastructures portuaire et aéroportuaire de notre région pour éviter son décrochage. **Le MEDEF insistait aussi sur la nécessité de renforcer l'intermodalité** (Port/rail, rail/route ...).

Le MEDEF Pays de la Loire continue de faire, du désenclavement de son territoire, une priorité. Les principales villes et métropoles ligériennes doivent continuer de se rapprocher des autres métropoles régionales en temps de parcours tout autant qu'en quantité de dessertes. En ce sens, cela concerne



bien entendu Nantes, mais aussi Angers, Le Mans, Laval, La Roche sur Yon ... Rapprocher les villes, et aussi rapprocher nos villes des infrastructures aéroportuaires. Dans cet objectif, le MEDEF Pays de la Loire salue les avancées du projet d'aménagements de la ligne Massy Valenton et l'accord de co-financement de la Région Pays de la Loire.

La position du MEDEF Pays de la Loire sur le Projet LNOBPL

Le MEDEF Pays de la Loire confirme la nécessité de réduire les temps de trajets ferroviaires entre Nantes et Rennes. Cette amélioration bénéficiera à la Loire Atlantique mais aussi aux départements de la Mayenne et de la Sarthe, ainsi qu'au Maine et Loire. Le MEDEF souligne tout comme le CESER la nécessité de maintenir des fréquences de desserte optimales entre les départements du Nord de Pays de la Loire et la Bretagne (maintien d'une desserte Le Mans - Laval). Il conviendra aussi de maintenir un haut niveau de fréquences sur l'axe Nantes-Angers-Paris pour que les bénéfices du projet LNOBPL soient entiers.

Ainsi, le MEDEF Pays de la Loire, pour optimiser le trajet Nantes Rennes, opterait pour **un parcours via Redon**. Le MEDEF Pays de la Loire partage la proposition du MEDEF Bretagne de **développer une offre ferroviaire plus étoffée sur l'axe Brest-Quimper-Lorient-Vannes-Redon-Nantes** par une meilleure collaboration entre les Régions Bretagne et Pays de la Loire sur les horaires et la tarification.

Le MEDEF Pays de la Loire sans prendre de positions arrêtées note la vigilance émise par le MEDEF Bretagne pour des projets de modernisation et non de constructions nouvelles qui dans ce cas perturberaient le trafic sur les lignes existantes.



MEDEF territoriaux

MEDEF Anjou
MEDEF du Pays Choletais
MEDEF Loire-Atlantique
MEDEF Mayenne
MEDEF Sarthe
MEDEF Vendée

Organisations professionnelles

Comité régional de la Fédération bancaire française
CRCC Ouest Atlantique (Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes)
FEP (Fédération des entreprises de propriété) Région Ouest
FFB Pays de la Loire (Fédération française du bâtiment)
FHP Val de Loire Océan (Fédération de l'hospitalisation privée)
France Chimie Ouest Atlantique
FRTP des Pays de Loire (Fédération régionale des travaux publics)
Polyvia (Union des transformateurs de polymères)
Prism'Emploi (Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi)
SYNTEC - Délégation régionale
UIMM Pays de la Loire (Union des industries et métiers de la métallurgie)
UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction)
UTPL (Union des transporteurs Pays de la Loire - FNTR et FNTV)

Partenaires

